

Fixateur antiglisse

UZIN U 2100

Fixateur antiglisse en dispersion pour les revêtements de sol textiles en pose libre, en dalles et en lés

Domaines d'utilisation :

UZIN U 2100 est une dispersion aqueuse prête à l'emploi, de consistance fluide pour les supports peu ou non absorbants. Le produit forme en séchant une couche transparente sur laquelle un revêtement textile en pose amovible ne peut ni glisser ni se déplacer. Pour l'intérieur.

Comme dispersion spéciale :

- ▶ pour revêtements textiles à envers non tissés bien adhérent, en lés et en dalles
- ▶ pour revêtements textiles antistatiques
- ▶ sur supports plans, lisses et peu ou non absorbants (p. ex. chape béton, aluminium, contreplaqué, revêtements PVC ou linoléum ancien)
- ▶ sur plancher technique / faux plancher
- ▶ sur plancher technique / faux plancher exigeant un maintien ferme, mais également une dépose et un remplacement faciles
- ▶ sur les sols avec chauffage intégré (eau chaude)
- ▶ pour la sollicitation de sièges à roulettes conforme à la norme DIN EN 12 529
- ▶ pour l'entreteïn par shampooinage (voie humide) et injection extraction selon à la norme RAL 991 A2



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Avantages / Propriétés :

UZIN U 2100 convainc par sa consommation très faible et sa très bonne adhérence au support.

Composants : Copolymères polyacrylate de vinyle modifiés.

- ▶ Consommation très faible
- ▶ Séchage rapide
- ▶ Dépose facilitée du revêtement et nouvelle pose possible
- ▶ Antistatique
- ▶ Sans solvant
- ▶ EMICODE EC 1 PLUS / A très faible émission

Caractéristiques techniques :

Emballage :	Bidon Plastique
Conditionnement :	10 kg
Conservation :	12 mois
Couleur liquide / sec :	blanc / blanc
Consommation :	50 – 100 g/m ²
Température de mise en œuvre :	minimum 15 °C au sol
Durée de séchage :	30 à 60 minutes*
Temps de travail :	env. 48 heures*

* A 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air et en fonction de l'absorption du support.

Préparation du support :

Le support doit être plan, résistant, porteur, sec, propre, non fissuré et exempt de toute substance susceptible de diminuer l'adhérence (par exemple salissure, huile, graisse). La surface doit être aussi lisse que possible et présenter uniquement une faible capacité d'absorption. Opérer un nettoyage de fond approprié des revêtements d'usure anciens bien adhérents (PVC, VER, linoléum, etc.) afin d'éliminer les restes de cire et de produit d'entretien. Sur les supports sensibles à l'humidité ou non absorbants, p.ex. chapes d'asphalte coulé, magnésie ou sulfate de calcium et supports anciens, ragréer en épaisseur minimale de 3 mm. Les supports absorbants et/ou non plans doivent être primarisés et ragrés. Utiliser les primaires et les ragréages UZIN appropriés (voir catalogue produits). Éliminer soigneusement les poussières et éléments non adhérents par aspiration.

Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et prendre les mesures nécessaires et émettre des réserves en cas de déficience. Toujours laisser parfaitement sécher le primaire et le ragréage.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

Les chapes ciment ou sulfate de calcium devront être poncées puis dépoussiérées par aspiration (traitement effectué par le chapiste ou prestation spéciale payante du poseur du revêtement de sol).

Mise en œuvre :

1. Avant utilisation, acclimater l'emballage à la température ambiante puis bien l'agiter.
2. Appliquer le produit avec un rouleau en mousse finement poreuse, régulièrement, très finement. Utiliser une grille de raclage. Éviter la formation de flaques. Lors de l'application, veiller à ce que le fixateur ne pénètre pas dans les joints entre les panneaux de plancher technique, ce qui pourrait en provoquer le collage. Protéger les joints avec du ruban adhésif ou garder une distance par rapport aux bords des panneaux.
3. En fonction du support et des conditions ambiantes, laisser sécher 30 à 60 minutes, jusqu'à transparence parfaite. Une application en épaisseur trop importante ou un séchage insuffisant peut entraîner un collage non souhaité des dalles plombantes amovibles.
4. Éliminer les taches fraîche à l'eau.

Consommation :

Env. 50 – 100 g/m², en fonction de la rugosité du support.

Important :

- ▶ Tenue en stock \leq 12 mois, au frais modéré, en emballage d'origine. Résistant au gel jusqu'à -16°C . Refermer hermétiquement les emballages entamés et en utiliser le contenu rapidement. Avant utilisation, acclimater le matériel à la température ambiante.
- ▶ Conditions idéales de mise en œuvre de 18 à 25°C , température du sol supérieure à 15°C et humidité relative de l'air inférieure à 75% . Une température basse et une humidité de l'air élevée prolongent le temps de séchage, une température élevée et une humidité de l'air basse le réduit.
- ▶ UZIN U 2100 ne peut empêcher les éventuelles variations de dimensions du revêtement.
- ▶ UZIN U 2100 adhère très bien au support. Après dépose, le revêtement d'usure ancien ne retrouvera pas son état d'origine.
- ▶ Un support absorbant – ou revêtu d'un ragréage absorbant – absorbe la dispersion fluide et réduit son action fixatrice. Le traiter donc d'abord avec le Primaire UZIN adapté, et bien laisser sécher.
- ▶ Les panneaux de plancher technique doivent être parfaitement fixés, ne doivent pas bouger ni provoquer de bruit sous le pied.
- ▶ Sous un revêtement de sol textile antistatique, donne une résistance totale suffisante de $6 - 8 \times 10^8$ Ohm selon la norme all. DIN 54 345.
- ▶ Respecter les directives des fiches techniques des produits utilisés et les recommandations du fabricant de revêtements de sol. Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les DTU, CPT, normes et règles professionnelles, etc. En vigueur à la date d'exécution des travaux.

Sécurité du travail et de l'environnement :

Sans solvant. Ininflammable. Pendant la mise en œuvre, l'utilisation d'une crème de protection de la peau et une bonne aération des locaux sont recommandées.

EMICODE EC 1 PLUS – "A très faible émission". Le produit ne présente, conformément aux directives en vigueur, aucune émission importante de formaldéhyde, de substances toxiques ou autres composés organiques volatiles (COV). Après séchage complet le produit présente une odeur neutre et est physiologiquement et écologiquement sans danger.

Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

Élimination :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages plastiques totalement vidés et grattés – Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier.